



Procès-verbal de l'assemblée générale 2015
du 13.10.2015 à Nyon

Adopté lors de l'assemblée générale du 26 mai 2016 à Nyon

1. Discours de bienvenue du Président:

Après le discours de bienvenue du Président, disponible sur le site www.rivespubliques.ch – rubrique ASSEMBLÉES/P.V., on passe à:

2. Approbation du Procès-verbal de l'AG 2014

qui est faite à l'unanimité (sans abstentions) et qui est disponible sur le site www.rivespubliques.ch – rubrique ASSEMBLÉES/P.V.

3. Rapport de trésorerie et adoption des comptes 2014:

Le bilan et le rapport des vérificateurs des comptes sont disponibles sur le site www.rivespubliques.ch – COMPTES/BILANS.

Le président explique l'absence du comptable, pour qui la date de l'AG était en conflit avec un autre engagement important, ainsi que des vérificateurs aux comptes, retenus à l'étranger pour raison familiale.

Le président présente les comptes, les commente brièvement et lit le rapport des vérificateurs aux comptes.

Le rapport ainsi que les comptes sont approuvés à l'unanimité avec une abstention, motivée par l'absence des personnes responsables des comptes et du rapport.

Le Président explique qu'une telle situation est très rare, que ce sont des personnes bénévoles et que la date de l'AG n'était pas flexible en raison des réservations très chargées pour notre salle. La vie nous impose parfois des situations en dehors de notre contrôle. Le plus important reste que les vérificateurs des comptes ont fait leur contrôle approfondi et établi leur rapport avant leur départ. Aussi que les comptes de la Fondation sont contrôlés par l'Autorité de surveillance des Fondations.

Le Président et l'audience remercient très chaleureusement le comptable, M. Charles Zurmuehle et les vérificateurs Mme Meryl Pelerin et Philippe Vuagnoux pour leur important travail.

4. Rapport d'activités du comité de novembre 2014 à octobre 2015:

Le Président explique les principales interventions.

Pour éviter de procéder à un fastidieux triage des points sensibles, surtout d'un point de vue stratégique, le comité a décidé d'abandonner la publication d'informations concernant toutes nos activités sur notre site.

5. Actions prioritaires futures:

Le Président reconfirme à l'Assemblée que notre priorité reste la lutte pour la reconnaissance de notre droit de recours auprès des tribunaux et l'obtention de jurisprudences critiques manquantes, au moyen de nos propres interventions et recours et de ceux de nos sympathisants et partenaires, surtout pour la construction d'une base légale «béton» pour notre initia-«Rive» populaire fédérale. La prospection renforcée de fonds est aussi un objectif prioritaire.

6. Discussion:

Le Président répond aux questions du public.

7. Propositions individuelles:

Le comité n'a reçu aucune demande écrite dans le délai de 7 jours précédant l'assemblée, requis par nos statuts.

8. Décharge du comité pour l'année 2014:

La décharge est votée à l'unanimité (sans abstention) et la séance est levée à 22h20

Pour le comité: Victor von Wartburg, Président fondateur